LEXIQUE

MOTS LIÉS AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



COALITION DES GROUPES DE FEMMES
de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi

VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

La violence à caractère sexuel désigne tout geste, comportement, parole ou acte à caractère sexuel imposé à une personne sans son consentement, par une personne ou plusieurs personnes. Elle peut prendre différentes formes.

La violence sexuelle n'implique pas nécessairement de la violence physique. Elle peut également s'exercer par la manipulation, les menaces, l'intimidation, le chantage, l'abus de pouvoir ou la pression psychologique. Elle peut aussi survenir lorsqu'une personne est intoxiquée par l'alcool ou des drogues, qu'ils aient été consommés volontairement ou administrés à son insu, et qu'elle n'est pas en mesure de consentir librement.

Le consentement doit être libre, éclairé, enthousiaste et continu. Il peut être retiré à tout moment. Le silence, l'absence de résistance ou une relation antérieure ne constituent pas un consentement.

VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

-Agression avec pénétration : Une agression avec pénétration est une forme d'agression sexuelle où il y a pénétration du corps de la victime sans son consentement. La pénétration peut être vaginale, anale ou orale, et elle peut être faite avec une partie du corps (ex. : pénis, doigt) ou avec un objet.

-Attouchement sexuel : Contacts physiques de nature sexuelle, comme des baisers ou des caresses, qui sont imposés à une personne sans son consentement. Ils peuvent inclure le contact des parties génitales, des seins, des fesses ou des cuisses, même par-dessus les vêtements.

-Cyberviolence sexuelle : Désigne tout comportement à caractère sexuel commis en ligne ou au moyen d'outils technologiques, sans le consentement de la personne visée.

VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

-Exhibitionnisme : Tendance à exposer ses parties génitales en public pour obtenir une excitation sexuelle, souvent face à des personnes qui n'y consentent pas.

-Exploitation sexuelle : L'exploitation sexuelle implique qu'une personne profite du corps d'une autre à des fins sexuelles en vue d'en tirer un avantage (financier ou autre). Généralement, l'exploiteur (homme ou femme) profitera de l'état de vulnérabilité ou de dépendance de la victime.

-Harcèlement sexuel : Se définit comme étant un comportement à caractère sexuel non désiré qui se manifeste de façon répétée.

-Inceste : Lorsqu'une personne a des gestes ou des relations sexuelles avec un membre de sa famille proche.

-Voyeurisme : L'obtention d'une excitation sexuelle en observant des personnes nues, qui se déshabillent ou qui ont des rapports sexuels.

VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Lorsqu'on évoque les violences entre partenaires intimes, elles peuvent se traduire de différentes façons. L'ensemble des exemples seront détaillées. Il est important de comprendre que les violences à caractère sexuel expliquées précédemment peuvent se retrouver dans les violences entre partenaires intimes également.

Contrôle coercitif : Le contrôle coercitif est un ensemble de comportements répétés par lesquels une personne cherche à dominer, surveiller, isoler ou priver son partenaire de son autonomie. Il ne s'agit pas d'un incident unique, mais d'un modèle de conduite qui installe une relation d'emprise.
*Voici l'ensemble des comportements associés au contrôle coercitif :

Violence physique : La violence physique correspond à l'usage intentionnel de la force physique contre une personne ou un groupe, causant ou risquant de causer une douleur, une blessure, un traumatisme ou un préjudice physique.

Exemples : Pousser, frapper, mordre, étrangler, lancer des objets, tirer les cheveux, etc.

VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Détournement cognitif : Plus communément appelé gaslighting en anglais, est une forme de manipulation mentale et de violence psychologique dans laquelle une personne déforme, nie ou réinvente la réalité pour amener une autre personne à douter de sa mémoire, de sa perception, de ses émotions ou de sa santé mentale.

Exemples : Se faire dire sans cesse qu'elle passe son temps à imaginer des problèmes, qu'elle exagère.
Le partenaire pique des crises, l'insulte, l'agresse et quand elle le confronte à ce sujet, elle se fait accuser d'exagérer et d'inventer des histoires de toute pièce.
La frappe et, plus tard, lui demande comment elle s'est fait mal.

Menaces : Est une parole, un geste, un comportement ou un signe qui indique l'intention de nuire à quelqu'un ou qui laisse prévoir un danger imminent

Exemples : Menacer de lui faire perdre la garde des enfants ou de partir avec eux, menacer de la tuer, elle, ou des personnes qui lui sont chères, menacer de se suicider.

VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Surveillance et interrogatoire : En contexte de violence entre partenaires intimes et de violence envers les femmes, la surveillance et l'interrogatoire sont deux tactiques majeures qui s'inscrivent dans une stratégie globale de contrôle coercitif. Loin d'être des comportements isolés, ils visent à priver la victime de sa liberté, de son autonomie et de son sentiment de sécurité.

La surveillance désigne l'ensemble des moyens et des comportements utilisés par l'agresseur pour épier, suivre et surveiller les faits et gestes de la victime, de manière visible ou cachée.

L'interrogatoire va au-delà d'une simple discussion ou d'une dispute de couple. Il s'agit d'un questionnement systématique, intrusif et hostile mené par l'agresseur pour exiger des comptes à la victime.

Exemples : Elle doit rendre des comptes sur qui elle a vu, quand et pourquoi.

Elle est accompagnée dans tous ses allées et venues.

Se présente souvent à son travail « pour voir si tout va bien ».

VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Humiliation : Désigne l'action de rabaisser quelqu'un, de porter atteinte à sa dignité, à sa fierté ou à son amour-propre, ainsi que le sentiment de honte et de confusion qui en résulte.

Exemples : Agit de façon à l'embarrasser ou l'humilier en public.
La comparer physiquement à d'autres femmes.
La force à porter certains vêtements pour cacher certaines parties de son corps qu'il n'aime pas.

Isolement : L'isolement dans un contexte de violence entre partenaires intimes est une tactique de contrôle coercitif par laquelle l'auteur de violence coupe progressivement la victime de son réseau de soutien (famille, amis, collègues) et de ses ressources extérieures pour accroître sa dépendance et son emprise.

Exemples : Empêche les contacts avec ses proches en effaçant les nouvelles communications.
L'empêche de quitter la maison, lui confisque ses clés de la voiture.
Manipule la famille et se rapproche d'eux pour gagner leur confiance, ce qui peut aller jusqu'à l'exclure des rencontres familiales ou amicales.

VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Abus via les technologies : L'abus via les technologies — souvent appelé violence facilitée par la technologie ou cyberviolence — désigne l'utilisation d'outils numériques et électroniques (smartphones, réseaux sociaux, objets connectés, logiciels) pour menacer, harceler, surveiller, exploiter ou causer un préjudice moral, physique ou financier à une personne.

Exemples : Entrer dans ses comptes, lire ses messages.
Suivre la femme avec des applications de géolocalisation, la filme ou enregistre sa voix à son insu.
Prend des extraits vidéo hors contexte et menace de les déposer en preuve contre elle.

Violence économique : La violence économique est un acte de domination et de contrôle par lequel une personne prive une autre de son autonomie financière, de ses ressources ou de sa sécurité matérielle. Elle vise à placer la victime dans un état de dépendance pour l'empêcher de quitter une situation abusive ou de prendre des décisions par elle-même.

Exemples : Contrôler le budget, l'accès aux cartes bancaires et au crédit.
Menacer de la priver d'argent et de biens essentiels, s'approprie son salaire, sabote son travail pour qu'elle soit congédiée.

VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Harcèlement : Se définit comme un enchaînement de propos, de gestes ou de comportements hostiles, répétés ou d'une gravité exceptionnelle, qui portent atteinte à la dignité, à la santé physique ou psychologique d'une personne.

Exemples : Lui envoie de façon répétée des textos, parfois sous le couvert de communications concernant les enfants, la traque, la suit ou la fait suivre par des amis.
Rôde ou se présente chez elle ou à son lieu de travail pour s’assurer qu’elle s’y trouve bel et bien.

Blâme : Le blâme (souvent associé au concept de blâme de la victime ou victim-blaming) désigne le fait de tenir la personne qui subit la violence pour partiellement ou entièrement responsable de ce qu'elle a vécu.

Exemples : Lui dit qu’il ne peut pas rester sobre tant qu’il vit avec une folle comme elle, lui dit que si jamais elle le quitte, il se tuera et ce sera de sa faute.
Lui dit qu’il l’inviterait plus souvent à des sorties si elle n’était pas aussi stupide.

AUTRES TERMES ASSOCIÉS AUX VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

Masculinisme : En réaction aux mouvements féministes dont ils se disent victimes et sous couvert de dénoncer toutes les formes de discrimination, véhiculent des thèses sexistes, complotistes et réactionnaires, à travers un discours misogyne et/ou patriarcal bien rodé

Misogynie : Désigne une attitude, une idéologie ou un ensemble de comportements qui expriment du mépris, de l'hostilité, du rejet ou de la haine envers les femmes, simplement parce qu'elles sont des femmes.

La manosphère : Réseau informel de communautés et de sites web diffusant des idées hostiles au féminisme et des discours sur la condition masculine.

L'androsphère : Ensemble spécifique de communautés en ligne ciblant souvent les jeunes hommes avec des propos antiféministes ou agressifs.

QU'EST-CE QUE LE FÉMINISME?

Le féminisme est un ensemble de mouvements, d'idées philosophiques, politiques et sociales qui partagent un objectif commun : atteindre l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société (juridique, politique, économique, sociale et culturelle)

Le féminisme regroupe plusieurs combats sociaux et politiques qui visent à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, à mettre fin aux discriminations et aux rapports de domination liés au genre :

-La lutte contre les violences faites aux femmes

-L'égalité salariale

-La lutte contre le patriarcat

-L'égalité et l'inclusion de toutes les femmes

SOURCES DE RÉFÉRENCE

- Dictionnaire Larousse

- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

- https://www.ctreq.qc.ca/ressources/faire-face-au-discours-masculiniste-chez-les-eleves-questions-pedagogiques-ethiques-et-juridiques/

- https://fondationjeunesentete.org/ressource/les-jeunes-face-aux-discours-masculinistes-3-pistes-pour-les-accompagner/

- https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/LC_LeMasculinisme_FEV25_INTER.pdf?